

L'ONACVG, établissement public sous tutelle du ministère de la défense, est l'héritier des Offices créés dès 1916. Il accompagne tous les combattants et victimes des conflits. Ses 105 services de proximité, en France métropolitaine, outre-mer et en Algérie, Maroc et Tunisie, déclinent, au plus près de ses trois millions de ressortissants, les missions principales confiées à l'Office: la reconnaissance et la réparation, la solidarité et la mémoire.

Mais l'ONACVG assure aussi, auprès des jeunes générations, la transmission, de la mémoire des conflits contemporains, des valeurs et des idéaux qui ont guidé l'engagement des combattants. Il assure la sauvegarde de l'héritage de nos aînés et le partage des valeurs de celles et ceux qui ont défendu notre nation. C'est par leur souvenir et leur exemple que chacun prend conscience de ses devoirs de citoyen.

Comment s'exerce cette mission de mémoire citoyenne ?

En Charente-Maritime, le service départemental de l'ONACVG est partenaire de projets émanant tant de services de l'Etat, que des collectivités territoriales ou d'associations et oeuvrant à la mémoire citoyenne. Ces projets peuvent prendre la forme de conférences, d'expositions, de cérémonies, d'actions pédagogiques pour valoriser la mémoire locale, nationale ou européenne.

Dans le cadre des actions pédagogiques, des concours sont organisés chaque année par l'ONACVG pour permettre aux jeunes de s'approprier les grands conflits contemporains. Le concours "Les petits artistes de la mémoire - la Grande Guerre vue par les enfants" s'adresse aux élèves de CM1/CM2. Il a pour objet la réalisation d'une œuvre mémorielle artistique, par exemple le carnet d'un poilu. Le concours "Bulles de mémoire" pour les 11-20 ans, propose la réalisation d'une bande dessinée illustrant les conflits des XXème et XXIème siècles

En 2015-2016, de nombreux élèves du département ont réalisé des BD de grande qualité sur le thème « Souvenirs de guerres ». Parmi les lauréats, une élève du collège Pierre Mendès-France, 1ère ex-aequo au niveau régional Poitou-Charentes a reçu le 2ème prix au niveau national. Une remise de prix réunissant les lauréats du département et leurs familles s'est tenue aux Archives Départementales de la Charente-Maritime fin juin 2016, en présence d'associations. Pour 2016-2017, le thème du concours est « La guerre ailleurs... ».

Par ailleurs, le service départemental prend une part active dans le concours national de la Résistance et de la Déportation relevant des services de l'Education nationale, en assurant appui et soutien aux associations lors de la préparation du concours et de la remise des prix sous la présidence du Préfet.

Des expositions thématiques sur les grands conflits contemporains ou les valeurs républicaines (la Citoyenneté, la Grande Guerre, Jean Moulin, Parcours de Harkis, Les Poches de l'Atlantique) sont proposées aux collectivités, établissements scolaires, associations qui en font la demande au service. Dans le cadre du centenaire de la 1ère guerre mondiale, le Service Départemental assure le secrétariat du Comité Départemental du Centenaire.

L'Office participe depuis près de 10 ans au festival du film documentaire de création "Les Escapes Documentaires" autour du 11 novembre avec la présentation de 2 films sur les conflits du XXème siècle à l'intention des scolaires et du grand public.

Déportés ou enfants de déportés, ils témoignent...

Depuis de nombreuses années, des déportés témoignent devant les élèves de leur jeunesse brisée et de l'enfer qu'ils ont connu dans les camps de concentration nazis¹. De moins en moins nombreux et en état de décrire ce qu'ils ont vécu, ils tiennent malgré la fatigue et la souffrance de replonger dans l'univers concentrationnaire, à dire ce qu'ils y ont enduré.

Voici le vécu et le ressenti d'une de ces rencontres au collège Samuel de Missy à La Rochelle. Ils sont trois, devant plusieurs classes de 3^{ème}, entourés de leurs professeurs d'histoire géographie.

Des documents et fiches explicatives émanant de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation permettent de présenter le système concentrationnaire nazi (1933-1945), les différents types de déportation : la déportation ethnique et raciale et la déportation de répression, seule abordée au travers des témoignages et du récit de ce jour. Les chaussures et la tenue d'un déporté de Charente-Maritime, qui a survécu aux camps de Buchenwald et Dora et à une marche de la mort qui l'a conduit à Bergen-Belsen jusqu'à sa libération le 29 avril 1945, permettent d'approcher l'univers concentrationnaire nazi.

Et ils prennent la parole.

Marcel BAYOD, garçon coiffeur de 17 ans, est déporté comme otage, après avoir été arrêté le 22 avril 1944 par la Gestapo en représailles suite à un attentat sur un soldat allemand, parce qu'il se trouvait « au mauvais endroit au mauvais moment ». Il décrit ses 14 mois d'emprisonnement en France puis le camp de Neuengamme. A l'arrivée au camp, pour marquer qu'il n'est plus un homme, déshabillé et rasé des pieds à la tête, on lui donne le matricule 36588, numéro qu'il doit apprendre par cœur et prononcer en allemand lors des interminables appels par tous les temps, avec les hurlements et les coups des SS. Devenu coiffeur des déportés, cela lui permet de circuler dans le camp et surtout d'échapper aux travaux très durs, si durs que beaucoup n'en reviennent pas. En mai 1945, il ne pèse que 30kg, il est confié à la Croix-rouge suédoise qui le renvoie en France et muni d'un simple billet de train, il rentre chez lui.

André PARISE, fils de militants communistes de l'Aube, suit l'exemple de ses parents et s'engage lui aussi dans la Résistance. Arrêté et torturé en janvier 1942, il reprend ses activités de résistant et d'agent de liaison. Arrêté une deuxième fois en juillet 1942, il est déporté en Allemagne avec le statut N.N. (en allemand « nacht und nebel », statut donné aux déportés condamnés à disparaître dans la nuit et le brouillard). Il a 17ans. Après la prison de Fresnes où il retrouve sa mère arrêtée elle aussi sur dénonciation, ce sont les camps de Hinzert, Diez, Brieg, Bresleau, Gross-Rosen, Dora où il travaille dans le tunnel des V1 et Ravensbrück après la « marche de la mort » jusqu'à sa libération par l'Armée Rouge en mai 1945. Enfin le retour en France le 30 juin après des soins et une surveillance sanitaire, l'hôtel Lutétia² à Paris où les familles éplorées recherchent un parent disparu. André rentre à Troyes où il retrouve son père et sa mère, elle aussi rentrée des camps.

Tous deux³ décrivent la faim, le travail de forçat sous la pluie, la neige, les coups, la cruauté des allemands, la maladie, la dysenterie, le manque d'hygiène, les poux, les odeurs dans les infirmeries, les fours crématoires. Partout la mort mais aussi l'espoir, la solidarité et l'entraide et donc l'humanité, plus forte.

¹ Contact peut être pris pour l'organisation de ces témoignages auprès des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation – délégation territoriale de la Charente-Maritime (AFMD-DT17) – tél : 05.46.84.9138 – Mail : afmd.dt17@alsatis.net.

² Une exposition « Lutétia, 1945 le retour des déportés » est présentée dans différentes villes du département, avec le soutien de l'AFMD-DT17, du 9 janvier au 10 mars 2017.

³ Ils ont tous les deux relaté leurs mémoires : « Une jeunesse confisquée », livre d'André Parise paru en décembre 2010 et « Neuengamme, matricule 36588, livre de Marcel Bayod paru en mai 2014.

Des sanglots émaillent leur récit, ils se relaient et quand ils ne peuvent plus parler, tant l'émotion et la souffrance sont fortes, c'est Claude GORIN « passeur de mémoire » qui auprès de ces deux témoins fait le récit de déportation de sa mère Odette, Résistante rochelaise déportée à Ravensbrück, dans un commando de travail. Elle s'évade du camp le 27 avril 1945, quelques jours avant la libération du camp par les soviétiques. Son fils Claude, qui n'avait que 4 ans quand sa maman a été arrêtée par la Gestapo française venue de Bordeaux, se fait la voix de celle qui s'est éteinte il y a quelques années à l'âge de 103 ans et de toutes celles et ceux qui ont connu la déportation.

Ces témoignages et présentations ont lieu dans plusieurs collèges et lycées du département, à l'initiative de professeurs et équipes pédagogiques, dans le cadre ou non de la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD⁴).

Plusieurs centaines de jeunes approchent ainsi les derniers témoins vivants revenus de l'enfer et ne sortent pas indemnes de cette confrontation avec ces récits de vie. Au fur et à mesure, le jeune auditoire (et le moins jeune) qui en entrant s'attend à un exposé « enrichi » fait face à des récits poignants, personne ne bouge, les visages sont devenus graves. Au sein du groupe, chacun s'interroge et se fait face à lui-même, puis le collectif reprend ses droits : c'est le moment des échanges, des questions – pertinentes et de bonne tenue -qui permettent d'éclaircir tel point ou de relater un évènement. Et chacun s'en retourne à sa vie avec le sentiment d'avoir partagé un moment d'exception au contact de ces témoins – les derniers - qui veulent témoigner jusqu'à leur dernier souffle, pour avertir et protéger les jeunes des dangers d'idéologies extrémistes qui ont conduit à cette barbarie, à la déportation et l'élimination d'hommes et de femmes, de tous âges, pour des motifs politiques ou raciaux.



⁴ Le thème du CNRD (année scolaire 2016-2017) est : « la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi » .